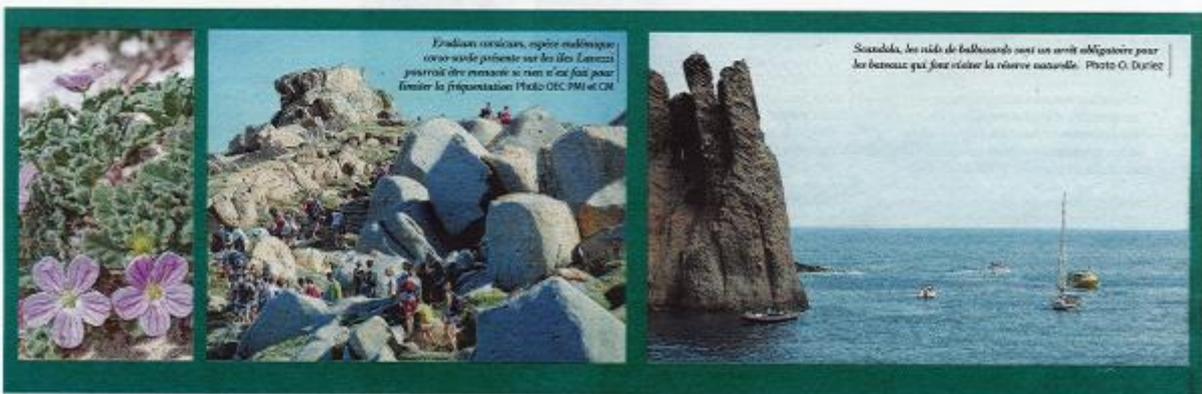


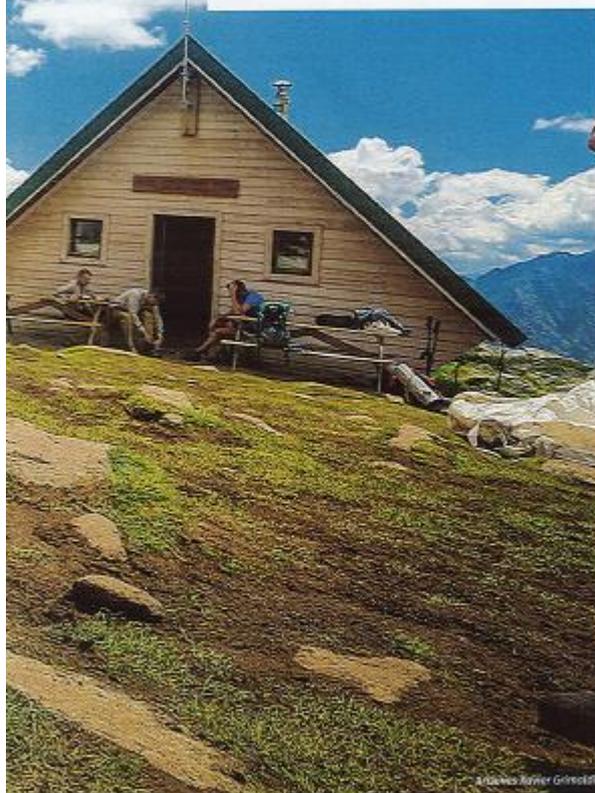
# Nature, saturée

La surfréquentation des sites remarquables est un véritable casse-tête à l'approche de la saison estivale. Professionnels du tourisme et politiques tentent de trouver des solutions





# Le trop-plein pour la nature ?



Archives Olivier Grimaldi



La plage de Salerno, surplombée l'été d'une poste de secours et d'un poste de sauvetage. Archives O.G.

**TOURISME** Des lacs du GR20 aux plages des Lavezzi, des Agriate à la réserve de Scandola, quelque trois millions de touristes vont, cet été, venir admirer des richesses naturelles fragiles. Quotas, droits d'entrée, organisation plus stricte : comment concilier tourisme et protection des sites naturels ?

Par Audrey Chauvet

**O**n se bouscule sur le GR20. Sur les plages des Lavezzi, les serviettes sont collées les unes aux autres. Dans la réserve de Scandola, le boîtier des bateaux rompt le silence des colanques. La carte postale n'a pas de quoi faire rêver un amoureux de nature sauvage. Et pourtant, c'est bien pour ses paysages préservés, ses montagnes et ses plages, ses moutons et ses balbuzards, que quelque trois millions de personnes choisissent chaque année de passer leurs vacances en Corse.

Un paradoxe qui n'est pas propre à l'île : partout dans le monde, les sites naturels remarquables attirent les touristes, mais c'est le plus souvent la nature qui en paye lourdement le prix. Plantes piétinées, animaux effrayés, abords des chemins souillés de déchets, mer polluée... « Il faut avoir en tête la question de la saturation touristique, reconnaît François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC). Le tourisme a une valeur économique extrêmement importante mais il faut que les mesures de protection de la nature soient à la hauteur. »

Des mesures qui semblent d'ores et déjà nécessaires au vu des constats scientifiques. En décembre dernier, une étude réalisée par le CNRS alertait sur la situation des balbuzards de la réserve de Scandola : alors qu'une cinquantaine d'oiseaux était comptabilisée durant l'été dans les années 2000, ils sont désormais moins de dix à survivre chaque année. « C'est au moment où les poussins sont prêts à l'envol, entre mi-juin et mi-juillet, qu'ils meurent », explique Olivier Duriez, chercheur à l'université de Montpellier et co-auteur de l'étude. Pour comprendre ce phénomène, les chercheurs ont étudié le comportement des oiseaux sur trois ans : « Les mâles rapportent trois fois moins de poissons à leurs nids dans le secteur de Scandola que dans les secteurs moins dérangés du Cap Corse par exemple, car les bateaux créent des vagues qui les gênent pour pêcher et font descendre les poissons plus bas dans la colonne d'eau donc les rendent inaccessibles aux oiseaux. Parallèlement, les femelles passent trois fois plus de temps dans des postures d'alarme, de cri ou d'envol. Elles ne protègent alors plus leur progéniture du soleil ou des prédateurs », décrit Olivier Duriez.

Accusant sans ambages la surfréquentation

touristique, cette étude a mis le feu aux poudres dans la réserve. À la veille de la saison estivale, les bateliers se défendent de nuire au milieu naturel : « C'est un mauvais procès qui nous est fait », affirme Eric Cappy, président de l'association des bateliers de Scandola. Rejetant le chiffre annoncé par les chercheurs de 400 passages de bateaux par jour sous les nids des balbuzards en haute-saison, les bateliers arguent de la mise en place d'une charte intarne à la profession selon laquelle ils s'engagent à limiter les nuisances sonores et visuelles. « Nous ne sommes pas du tout hostiles à une réglementation, par exemple en créant des zones d'exclusion temporaire d'avril à juin sous certains nids », ajoute Eric Cappy.

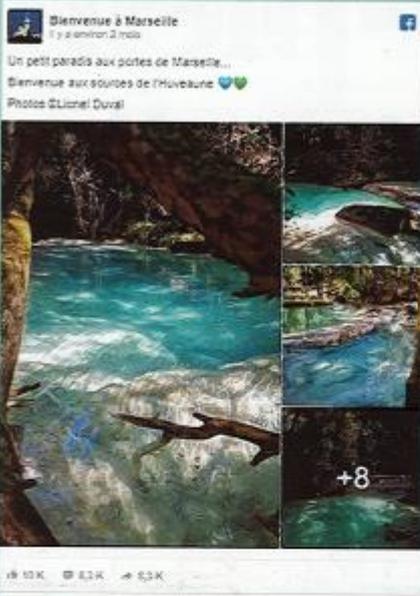
Pour Olivier Bibet, expert auprès du Conseil de l'Europe venu en juillet dernier à Scandola pour une mission d'évaluation dans le cadre du renouvellement du diplôme européen des espaces protégés, il faudra aller encore plus loin dans la réglementation : « Il faut des zones où on ne s'approche pas à plus de 100 ou 300 m de la côte et des mesures sur la vitesse des bateaux. Et surtout il faut faire appliquer ces règles. En juillet et août, il faudrait également que les bateliers se mettent d'accord sur un nombre limité de sorties », énumère l'expert, qui confie avoir été « effaré par le trafic qu'il y a dans la réserve et par le comportement de certains ».

## Aux îles Lavezzi, 3000 touristes sur 9000 m<sup>2</sup>

Il n'y a pas qu'à Scandola que les bateaux font des vagues. Dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, les grands bateaux de plaisance qui voguent lucieusement entre Corse et Sardaigne sont devenus une préoccupation pour les gestionnaires du site : les ancres sur l'herbier de posidonie sont une catastrophe pour l'écosystème. « À Balistra, ce n'est pas la peine de faire des études scientifiques poussées, il suffit de plonger pour voir le désastre écologique », déplore Jean-Michel Culloli, responsable du parc marin des Bouches de Bonifacio à l'OEC.

La surfréquentation de la réserve est aussi bien visible à terre : l'îlot de Lavezzi, seulement 60 hectares de rochers et de maquis, reçoit chaque année plus de 250 000 visiteurs. En plein été, ils sont parfois plus de 3 000 à s'entasser sur 9 000 m<sup>2</sup> de plage. Au-delà de la déception de certains touristes, les gestionnaires du site veulent surtout protéger une biodiversité exceptionnelle : les pieds de limonium, une

# Instagram, un drame pour l'environnement ?



Il aura suffi de quelques photos et de deux lignes « Un petit paradis aux portes de Marseille. Bienvenue aux sources de l'Huveaune » pour rompre la tranquillité du petit village de Nièvre-les-Pins, à une quarantaine de kilomètres de Marseille. Courant mars, la page Facebook « Bienvenue à Marseille » publiait plusieurs images des sources de l'Huveaune : une eau turquoise, des cascades et des bassins à faire rêver... les Instagrammeurs.

Pour une belle photo sur le réseau social, des centaines de personnes se sont alors ruées à la recherche de ces sources miraculeusement photographiques et situées au cœur d'un site Natura 2000. Le maire du village expliquait dans les colonnes du quotidien 20 Minutes qui durant le mois d'avril, « 10 ou d'habitude il y a 40 personnes le week-end, on a eu un millier de visiteurs ». Voitures entassées sur la bas côté de la route, déchets abandonnés sur le site, baigneurs et pêcheurs qui ne respectent pas l'interdiction de mettre les pieds dans ces vasques calcaires riches en micro-organismes fragiles... Le maire de Nièvre-les-Pins a dû prendre un arrêté municipal pour rappeler les règles de fréquentation du site et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, dont les sources font partie, a dépeché en urgence deux éco-gardes pour encadrer les visiteurs.

Le nombre de sites pris d'assaut par les Instagrammeurs ou autres Facebookeurs de photos de rêve ne cesse d'augmenter, à tel point que les marcheurs de voyages parlent maintenant « d'instagrammabilité » d'un site. Et pour cause : une étude réalisée en 2017 par le site de voyages Expedia révélait ainsi que deux tiers des 18-34 ans plaçaient la photogénie du lieu comme premier critère de choix d'une destination de vacances. Mais de telles ruées vers la photo parfaite peuvent avoir de graves conséquences pour l'environnement : le lac Hume, en Californie, a ainsi connu un afflux inédit de visiteurs en mars dernier lors de la floraison annuelle des coquelicots qui tapissent les lieux. Plus de 100 000 personnes ont arpenté les berges du lac en l'espace d'un week-end, certaines n'hésitant pas à piéner ou se rouler dans les coquelicots pour une photo sexy-champêtre.

Sur le réseau social, les réactions sont mitigées : certains utilisateurs s'indignent et rappellent que les sites naturels doivent être préservés, tandis que des milliers d'autres « like » les photos. La direction d'Instagram n'intervient pour le moment aucune publication mais envoie un message d'avertissement pour toute recherche d'un mot-clé lié à « la maltraitance animale et la vente d'armes en voie de disparition ». Un petit rappel à l'ordre qui ne pèse pas lourd contre des milliers de « like ».



François Tomasi, vice-président de la section corse du Syndicat national des accompagnateurs en montagne (Snam) / Photo N.E.

plante endémique, ou les puffins cendrés, dont la plus grande colonie de Méditerranée occidentale niche sur les Lavazzi, ne sont pour le moment pas en danger mais le principe de précaution s'impose.

« Il faut encadrer les visiteurs pour éviter qu'ils n'illent dans des endroits non balisés, pense Jean-Michel Culioli. Nous avons déjà conseillé le public en arrière-plan pour ne pas oblimer les dunes et nous allons optimiser l'aménagement des 3 km de sentier. Avec en supplément une berge-toilettes afin d'éviter les étrons imprévus, une bergerie aménagée en centre d'interprétation et une présence renforcée des agents du Parc, la visite de l'état pourrait prendre un tour beaucoup moins sauvage.

« Il ne s'agit pas non plus d'emplâtrer le paysage avec des barrières et des ganivelles partout. En mer, nous allons poser des corps-morts pour réduire les ancorages dans les positions, mais il faudra que ces mouillages soient éco-conçus et que ce soit, par exemple, de nouveaux habitats pour les langoustes », explique Jean-Michel Culioli. Orienter les touristes vers d'autres sites est aussi une piste sérieuse pour délester ce lieu très prisé : « Sur l'île de Conato, il y a 15 000m<sup>2</sup> de plage et seulement 150 personnes dessus... », constate Jean-Michel Culioli.

## «Toujours les mêmes sites qui sont impactés»

Bien loin des plages de l'Extrême-Sud, les sentiers de montagne connaissent le même problème : « La GR20, ce sont les Champs-Élysées en été, déplore François Tomasi, vice-président de la section corse du Syndicat national des accompagnateurs en montagne (Snam). En revanche, à 100 m du sentier, il n'y a personne. Ce sont toujours les mêmes sites qui sont impactés ». Les lacs illustrent bien le problème : les pozzine du Nièvre passent du piétinement, tandis qu'au lac de Melu « on a une surpopulation d'oiseaux, les chocards à bec jaune, car ils sont nourris par les touristes », note François Tomasi. Sans changer toute la montagne corse en vaste sentier de randonnée, « il faut ouvrir de nouveaux itinéraires », estime le guide. Et les faire connaître : « Les écosystèmes ont bien su faire cela, observe Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Agence du tourisme de la Corse. Au lieu de faire visiter le même château surréquenté, ils ont compris qu'il y avait des dizaines de châteaux tout aussi beaux. L'ATC peut agir dans ce sens par les canaux d'information, de valorisation et de promotion. »

Plus délicate est la question de l'instauration de droits d'entrée sur les sites naturels. Dans les Agrigato, la rénovation de la piste descendant à la plage de Saleccia devait s'accompagner de la création d'un « péage », aussi bien pour les véhicules des professionnels que pour les particuliers : « Ça ne me dérangerait pas de payer un forfait pour un nombre de passages annuels si l'argent est redistribué pour l'aménagement et la préservation du site », réagit Cédric Casanova, qui emprunte régulièrement la piste avec les 4x4 de sa société Natura Corsica. L'idée pourrait faire tache d'huile : « Pour certains sites naturels, il faudra arriver à une tarification variable selon le mois de l'an-

née pour lisser les flux ou permettre à certaines catégories de visiteurs d'y accéder car cela ne doit pas conduire à une discrimination sociale », estime Marie-Antoinette Maupertuis. L'accès à Saleccia pourrait aussi être limité à un certain nombre de véhicules par jour : « La plage est saturée en été, reconnaît Cédric Casanova. Si on ne trouve pas une solution, un jour le Conservatoire du littoral dira stop et fermera l'accès à tout le monde ».

Il faudra sans doute beaucoup de concertation entre professionnels et institutions, entre scientifiques et politiques, pour trouver la voie d'un tourisme durable en Corse.

Dès cet été, l'IDEC va mettre en place des éco-compteurs sur plusieurs sites afin de connaître les chiffres réels de fréquentation, sur le GR20 et à Scandola notamment. La présence des agents de l'IDEE sera également renforcée. Une manière de commencer à se « réappropriation des espaces » sans les sanctuariser : « La Corse a besoin du tourisme, mais il faut l'organiser. La protection de l'environnement n'est pas négociable », martèle François Sargentini.



Jean-Michel Culioli, responsable du parc naturel des Barches de Bonifacio à l'IDEEC / Photo A.P.

Nombres professionnels du tourisme à l'apogée de la surfréquentation de sites remarquables. Si certains, comme le site de Venturi Corse, font tout pour accueillir leur clientèle à la préservation du patrimoine et des espaces naturels, ils doivent faire face à l'abus d'usage sauvage qui, eux, ne respectent pas ces sites.



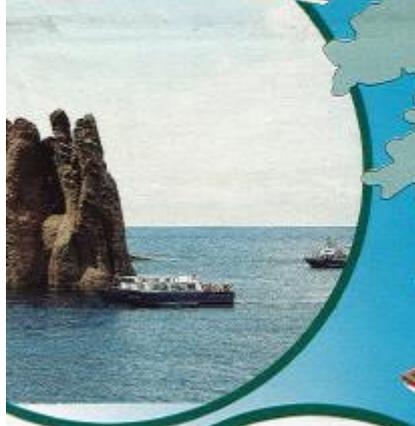
### Saleccia

Une quinzaine de professionnels acheminent en 4x4 les touristes sur la plage de Saleccia, avec jusqu'à 6 rotations par jour, pour un tarif compris entre 20 et 30€ par personne



### Scandola

Les estimations varient fortement sur la fréquentation de la réserve de Scandola : entre 200 000 et 250 000 touristes selon les bateliers, plus de 1 million selon les études compilées par l'Unesco. Le trafic des bateaux est 3 fois plus important dans la réserve qu'en dehors  
*(source GPS)*



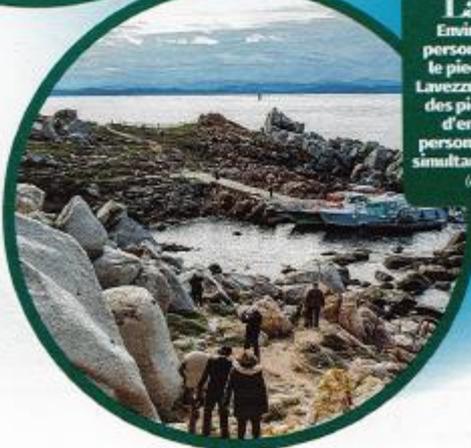
### GR 20

Entre 15 000 et 20 000 randonneurs empruntent le GR20 chaque année  
*(estimation)*



### Lavezzi

Environ 256 000 personnes ont posé le pied sur l'îlot de Lavezzi en 2018, avec des pics journaliers d'environ 3300 personnes présentes simultanément sur l'île  
*(estimation)*



# 364 millions

La Méditerranée est la **première** destination touristique mondiale avec 364 millions de visiteurs chaque année

# 3 millions

de touristes visitent la Corse chaque année. **72 %** entre mai et septembre, avec des pointes saisonnières de **409 000** touristes présents simultanément  
*(source ATC)*

# 24 %

Le tourisme représente un quart du PIB de la Corse  
*(hors transport) (source ATC)*

1/10

**10 % des emplois** en Corse sont liés au tourisme, et **17 %** au pic de la saison, soit **20 000 emplois** *(source ATC)*



## Péage ou jauge, des solutions à l'essai

Pour 10 euros, les touristes vont-ils laisser les gondoles à Venise ? À partir de ce mois de juillet, la Sérénissime, asphyxiée par quelque 30 millions de visiteurs annuels, va faire payer une contribution de débarquement aux touristes. Ce droit d'entrée ira de 2,5 à 10 euros par personne selon la saison. Une manière de régulariser l'affluence mais aussi de combler le manque à gagner en taxe de séjour non acquittée par les croisiéristes, nombreux à débarquer pour une journée à Venise.

À l'instar de la Cité des Doges, de nombreux sites touristiques cherchent à limiter l'afflux de visiteurs. Toujours en Italie, les minuscules villages des Cinque Terre, accrochés à flanc de montagne, envisagent d'instaurer une jauge de visiteurs via l'achat d'un ticket d'entrée dans la zone. Pour les quelques 2,5 millions de touristes qui s'y rendent, une partie des sentiers de randonnée est déjà payante. Plus loin de nous, le site ultra fréquenté de Machu Picchu, au Pérou, a limité à 2500 le nombre de personnes pouvant y accéder chaque jour. Les îles Galapagos, en Équateur, qui attirent les amoureux de nature sauvage, réfléchissent également à instaurer un plafond d'environ 250 000 visiteurs par an.

En France, faudra-t-il bientôt réserver sa place pour entrer dans les parcs naturels, comme c'est le cas aux États-Unis ? C'est à peu près ce qui s'est passé l'été dernier sur le site du Mont-Blanc : face à la surfréquentation du massif, le préfet de Haute-Savoie a pris un arrêté limitant l'accès au sommet aux seules personnes ayant une réservation au refuge du Goûter. Une mesure prise pour la sécurité des randonneurs mais aussi pour préserver le site victime de sa beauté. « Cinquante sacs d'ordures ont dû être évacués par hélicoptère en août dernier, » s'était indigné le maire de la commune de Saint-Gervais, au pied du plus haut, et peut-être du plus sale, sommet de France.